

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 937

16 avril 2008

SOMMAIRE

Antonius Invest S.A.	44935	KBS S.à r.l.	44943
Balthazar Production S.à r.l.	44930	Kerstin S.à r.l.	44969
BBA Handling SA	44968	Kuching S.A.	44932
Beta Noble House GmbH & Co. KG	44961	LBREP II MC&S S.à r.l.	44956
BTP Investments Partners Luxembourg S.A.	44955	Logos Inc. S.à r.l.	44940
Business Objects BeLux S.A.	44932	Mando (Luxembourg) Holdings II S.à r.l.	44970
Centenario S.A.H.	44961	Micro Location System International S.A.	44935
Centenario S.A.H.	44930	Mirano S.A.	44966
C&F Participations S.A.	44931	New Ypso Management Benetti S.C.A. ..	44945
Chabot Holding S.A.H.	44937	Nore S.A.	44959
Corning Ventures S.à r.l.	44963	Normatis S.A.	44936
C.S.O. Luxembourg s.à r.l.	44955	Nostras S.A.	44944
Deloro Holdings (Lux) S.à r.l.	44962	Nostras S.A.	44944
Dominicus Invest S.A.	44930	Nostras S.A.	44931
Duferco Industrial Investment S.A.	44930	Ornita Holding S.A.H.	44962
EFF Luxembourg S.à r.l.	44969	OWR Holdings II S.A.	44960
Ellima Immobilière S.A.	44938	OWR Holdings I S.A.	44960
Entaulux S.A.	44938	PALMYRA REAL ESTATES S.A. Luxem- bourg	44940
Euroforum S.A.	44969	Patron Sports Leisure S.à r.l.	44971
Fiparco S.A.	44960	SAB, G.m.b.H.	44936
F.I.S. (Fire Protection Installation Servi- ces) S.à r.l.	44966	Selenia	44955
Forestière Internationale Luxembourg S.A.	44940	Société Civile Immobilière Delva	44970
Forestière Internationale Luxembourg S.A.	44970	S.P.A.C. S. à r.l.	44955
Funckenhaus S.à r.l.	44937	Standard Software and Firmware Services S.A.	44935
Global Part S.A.	44961	Standard Software and Firmware Services S.A.	44932
Integro International S.à r.l.	44967	St Leonard Finance S.à r.l.	44961
Integro Luxembourg S.à r.l.	44938	Wichford Ebony Holding S.à r.l.	44931
International Group Company S.A.	44932	Wichford Ludwigsburg Holding S.à r.l. ...	44969
Janek Holding S.A.	44962	WP Luxco	44954
Kapiolani Group S.A.	44931		
Katoomba S.A.	44945		

Centenario S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 103.981.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour CENTENARIO S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041250/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02870. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Dominicus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R.C.S. Luxembourg B 100.436.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Pour la société

Raymonde Gokke

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008041283/757/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05707. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Balthazar Production S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5954 Itzig, 10, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 70.817.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041159/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06390. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Duferco Industrial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 49.308.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041157/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06109. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Kapiolani Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 58.579.

Mention rectificative du dépôt du 11.01.2008 (N° L080004718.04)

Le bilan modifié au 31.12.2006, les comptes annuels au 31.12.2006 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation de l'exercice 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne De Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2008041160/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05609. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

C&F Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 47.039.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041263/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05294. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Nostras S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.327.895,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 30.283.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041267/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06434. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Wichford Ebony Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 128.301.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041290/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06294. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Kuching S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.689.

Constituée en date du 9 octobre 2007 suivant acte reçu par M^e Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, publiée au Mémorial recueil spécial C N ° 2652 du 20 novembre 2007.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 31 janvier 2008 que:

- Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Pour la société KUCHING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008041379/687/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Business Objects BeLux S.A., Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 66.887.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2008.

Fiduciaire PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008041316/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05806. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

I.G.C., International Group Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 43.932.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041280/1161/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00887. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

SSFS S.A., Standard Software and Firmware Services S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 17.416.

L'an deux mille sept, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A., en abrégé "SSFS S.A."», ayant son siège social au 75, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 17.416, constituée suivant acte reçu par le notaire André PROST, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 18 mars 1980, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 14 juin 1980, numéro 123.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 7 décembre 2004, numéro 1247.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, employé privé, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gian Paolo CALIGIURI, professeur, demeurant à L-6910 Roodt-sur-Syre, 5, Haupeschkaff.

Le président expose et l'assemblée constate:

I. Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

II. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Fermeture de la succursale Suisse de la Société située à CH-6900 Lugano, Via Cantonale 19 et immatriculée au registre de commerce de Lugano numéro CH-514.9.025.035-8;

2. Adaptation des statuts de la société à ceux d'une société anonyme unipersonnelle et de modifier en conséquence les articles 1, 6, 7, 8, 9 et 13 des statuts;

3. Confirmation du mandat de Monsieur Gian Paolo Caligiuri à la fonction d'administrateur et désignation de ce dernier en qualité d'administrateur unique pour une période de 6 ans; acceptation de la démission des deux autres administrateurs et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur mandat;

4. Divers

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fermer la succursale Suisse de la Société située à CH-6900 Lugano, Via Cantonale 19 et immatriculée au registre de commerce de Lugano numéro CH-514.9.025.035-8 et de donner tous pouvoirs à Madame Fontana Lucia, diplômée en administration commerciale, demeurant Via agli Orti 11, CH-6962 Lugano Viganello, née le 15 septembre 1942 à Verbania Pallanza, Italie, aux fins d'accomplir en Suisse toutes les formalités et démarches administratives nécessaires afin de procéder à la fermeture de ladite succursale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adapter les statuts de la société à ceux d'une société anonyme unipersonnelle et de modifier en conséquence les articles 1^{er}, 6, 7, 8, 9 et 13 qui auront la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de: "STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A." en abrégé "S S F S" S.A.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société».

« **Art. 6.** Si la société est constituée par un actionnaire unique ou si, à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est établi que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur, appelé «administrateur unique», jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Si la société a plus d'un actionnaire, la société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit

nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la société a un associé unique) tant que la société a un associé unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51 bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils sont toujours révocables par elle».

« **Art. 7.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent».

« **Art. 8.** Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement».

« **Art. 9.** La société se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature d'un autre administrateur.

Si la société a un administrateur unique, elle se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique».

« **Art. 13.** Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de mai à 11.00 heures à l'endroit spécifié dans la convocation».

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Troisième résolution

L'assemblée générale confirme le mandat de Monsieur Gian Paolo Caligiuri à la fonction d'administrateur et le désigne en qualité d'administrateur unique pour une période de 6 ans.

L'assemblée décide d'accepter la démission des deux autres administrateurs et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentale par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Merienne, Mathot, Caligiuri, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 26 octobre 2007, LAC / 2007 / 32927. — Reçu € 12.- (douze euros).

Pr Le Receveur Francis Sandt (signé): Raoul Jungers.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 novembre 2007.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008041301/202/115.

(080044589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

SSFS S.A., Standard Software and Firmware Services S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 17.416.

RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle de dactylographie s'est glissée dans la rédaction du premier paragraphe de la troisième résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A., en abrégé "SSFS S.A."», ayant son siège social au 75, rue de Hollerich, L -1741 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 17.416, qui s'est tenue par-devant le notaire soussigné le 25 octobre 2007, acte inscrit sous le numéro 26.573 de son répertoire.

Il y a lieu de lire le premier paragraphe de la troisième résolution comme suit:

«Troisième résolution:

(paragraphe 1) L'assemblée générale confirme le mandat de Monsieur Gian Paolo Caligiuri à la fonction d'administrateur (et non d'administrateur délégué) et le désigne en qualité d'administrateur unique pour une période de 6 ans».

Les autres paragraphes de ladite résolution restent inchangés.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 décembre 2007.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008041303/202/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Antonius Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 100.443.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Pour la société

Raymonde Gokke

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008041282/757/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05708. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Micro Location System International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 43.231.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041278/1161/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00903. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Normatis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.176.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour *NORMATIS S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041245/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02847. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

SAB, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 18, Op der Ahlkerrech.

R.C.S. Luxembourg B 67.201.

Im Jahre zweitausendacht, den achtundzwanzigsten Februar.

Vor Uns Maître Jean SECKLER, Notar mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft PROLUXRAIL HOLDING S.A., U.R. Luxemburg Sektion B Nummer 53664, mit Sitz in 18, avenue Marie-Thérèse, L-2014 Luxembourg,

hier vertreten durch ihren Delegierten des Verwaltungsrats Herrn Roland EBSEN, Buchhalter, wohnhaft in 12, Kuschegässel, L-6745 Grevenmacher.

Welche Komparentin, vertreten wie vorgenannt, den unterzeichneten Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SAB G.m.b.H. (hiernach die "Gesellschaft"), H.R. Luxemburg Sektion B Nummer 67.201, mit Sitz in 18, Op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Jean-Joseph WAGNER, Notar mit dem Amtssitz in Sanem, handelnd in Vertretung seines verhinderten Kollegen Maître Paul BETTINGEN, Notar mit dem Amtssitz in Niederanven, am 6. November 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 70 vom 5. Februar 1999.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und zuletzt gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Paul BETTINGEN, Notar mit dem Amtssitz in Niederanven, am 20. Februar 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 978 vom 18. Mai 2006.

- Dass das Gesellschaftskapital sechzigtausendundsechzehn Euro (60.016,- EUR), beträgt, eingeteilt in vierhundertvierundachtzig (484) Anteile mit einem Nennwert von jeweils einhundertvierundzwanzig Euro (124,- EUR), alle vollständig gezeichnet und voll eingezahlt.

- Dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, erklärt die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft zu sein und dass sie den amtierenden Notar ersucht die von ihr gefassten Beschlüsse wie folgt zu dokumentieren:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst den Gesellschaftszweck zu erweitern und Absatz 1 von Artikel 3 der Satzung in Zukunft folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 3. Absatz 1.** Zweck der Gesellschaft ist die Herstellung und Vertrieb von Metallbaugruppen und Zubehöerteilen für Umweltschutzsysteme und Bahnbedarf, sowie die Produktion und Fertigung von allgemeinem Maschinenbau und Flurförderfahrzeugen."

Zweiter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst den Nennwert der vierhundertvierundachtzig (484) Gesellschaftsanteile aufzuheben.

Dritter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst das Gesellschaftskapital um den Betrag von neunundsechzigtausendneuhundertvierundachtzig Euro (69.984,- EUR) zu erhöhen um es von seinem derzeitigen Stand von sechzigtausendundsechzehn Euro (60.016,- EUR) auf einhundertdreissigtausend Euro (130.000,- EUR) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Anteilen.

Der Betrag von neunundsechzigtausendneuhundertvierundachtzig Euro (69.984,- EUR) wurde vollständig in bar durch die alleinige Gesellschafterin eingezahlt, so dass dieser Betrag der Gesellschaft ab sofort zur freien Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar durch entsprechende Belege nachgewiesen wurde.

Vierter Beschluss

Infolge der zwei vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 6 der Satzung abgeändert und, nach gleichzeitiger Streichung von Absatz 2, in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

" **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertdreissigtausend Euro (130.000,- EUR), eingeteilt in vierhundertvierundachtzig (484) Anteile ohne Nennwert, alle vollständig gezeichnet und voll eingezahlt."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr, eintausendvierhundert Euro (1.400,- EUR) abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorhergehenden an den Vertreter der Komparentin, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: COSTANTE; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 mars 2008. Relation GRE/2008/1067. — Reçu trois cent quarante neuf euros et quatre vingt douze cents 0,50 % = 349,92 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 12. März 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008041246/231/62.

(080044903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Chabot Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 37.506.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour CHABOT HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041249/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02854. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Funckenhaus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 267, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 25.095.

Le bilan au 31. Dez 06 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008041337/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05797. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Ellima Immobilière S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 103.900.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour ELLIMA IMMOBILIERE S.A., en Dissolution et liquidation judiciaire

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041248/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02845. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Entaulux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 71.712.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENTAILUX S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008041276/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06331. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Integro Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 118.340.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of February.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Integro Ltd., a limited liability company, with registered office in Century Yard, Cricket Square, KY-George Town, Grand Cayman, here represented by Mr. Alain Thill, private employee, residing professionally in 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

(I) The aforementioned proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(II) The appearing, acting under the given authority, has requested the undersigned notary to draw up what follows:

The appearing is the sole associate of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) Integro Luxembourg S.à r.l., a company under Luxembourg law, having its registered office in 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 118340, and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on the 25th of July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1881, dated 6 October 2006 (the "Company").

(III) The appearing recognizes to know the decisions to intervene on basis of the agenda:

Agenda:

1. Change of the registered office from L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis to L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall;

2. Subsequent amendment of the Article 2 of the articles of incorporation;

3. Miscellaneous.

requested the undersigned notary to draw up the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis to L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Second resolution

In order to reflect the aforementioned resolution, the sole shareholder decides to amend the article 2, paragraphs 1 and 2, of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 2. (paragraphs 1 and 2).** The Company will have its registered office in Schuttrange.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Schuttrange by a resolution of the Board of Managers."

Third resolution

The sole shareholder states the change of the professional address of the two class B managers namely Mr. Stewart Kam-Cheong and Mr. Olivier Dorier which will be henceforth L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred euros.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day name at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy-holder, who is know to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with Us notary this original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt et un février.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Integro Ltd, une société de droit des Iles Cayman ayant son siège social à Century Yard, Cricket Square, KY-George Town, Grand Cayman, représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé.

(I) La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

(II) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée Integro Luxembourg S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.340, et constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 1881 du 6 octobre 2006 (la "Société").

(III) La partie comparante reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, parc d'activités Syrdall.
2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts.
3. Divers.

a alors requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'Associé unique décide de modifier le l'article 2, paragraphes 1^{er} et 2, des statuts comme suit:

" **Art. 2. (paragraphes 1^{er} et 2).** Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la municipalité de Schuttrange par décision des Gérants."

Troisième résolution

L'associé unique constate le changement de l'adresse professionnelle des deux gérants de catégorie B à savoir Messieurs Stewart Kam-Cheong et Monsieur Olivier Dorier qui sera désormais L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

44940

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 février 2008. Relation GRE/2008/928. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008041251/231/96.

(080044539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Logos Inc. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 65.954.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour LOGOS INC. SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041186/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04818. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Forestière Internationale Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 68.974.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

POUR COPIE CONFORME

M^e KRONSHAGEN

Référence de publication: 2008041339/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05234. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PALMYRA REAL ESTATES S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 137.198.

STATUTS

L'an deux mille huit, le quatre mars.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Wolfram Otto VOEGELE, avocat, demeurant à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

Lequel comparant, a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de PALMYRA REAL ESTATES S.A. Luxembourg.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la réalisation d'opérations commerciales, industrielles et financières, sous quelque forme que ce soit, toutes opérations se rapportant à des valeurs mobilières et immobilières ainsi que la prise de participations dans d'autres sociétés.

Ainsi que l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a des participations de tous prêts, garanties et avances. La société peut acquérir tous titres et droits, leur gestion et leur mise en valeur.

La société peut faire toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- €), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions de CENT EUROS (100) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Elle peut être administrée par un administrateur unique dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Le président peut aussi être élu par l'assemblée générale.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration ou l'assemblée générale peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs et dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle par la signature de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil ou du président du conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier pour finir le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire. Lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2009.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
Wolfram Otto VOEGELE, préqualifié, trois cent dix actions	310
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire. De sorte que le capital social au montant de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- €) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ MILLE CENT (1.100,-) EUROS.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à un (1), celui des commissaires à un (1). Est nommé aux fonctions d'administrateur:

Antoine AWAD, administrateur, demeurant à MC98000 Monaco 13, boulevard Princesse Charlotte.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes: LCG International AG, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 11 A, boulevard Joseph II.

Troisième résolution

Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1840 Luxembourg, 11 A, boulevard Joseph II.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un ou plusieurs administrateurs-délégués qui ont tous pouvoirs pour engager la société par leur seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: VOEGELE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 14 mars 2008. Relation: REM/2008/354. — Reçu cent cinquante-cinq euros 31.000 € à 0,5% = 155.

Le Receveur (signé): MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 21 mars 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008041180/218/116.

(080044804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

KBS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3926 Mondercange, 2, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.174.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-six février.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Madame Alexandra KURMANOVICH, buffetière, demeurant à L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.
2. Monsieur Rémy BOURAS, cadre, demeurant à F-54560 Audun-le-Roman, 14, rue de la Sablonnière.
3. Monsieur Patrick SISTERMANN, commerçant, demeurant à L-4303 Pontpierre, 3, Grand-rue.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "KBS S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Mondercange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec petite restauration. La société peut faire toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT CINQ (125) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

	parts
1.- Madame Alexandra KURMANOVICH, prénommée	45
2.- Monsieur Rémy BOURAS, prénommé	50
3.- Monsieur Patrick SISTERMANN, prénommé	5
Total: cent parts sociales	100

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des autres.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables, à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts doivent, pour être valables, être prises à L'UNANIMITE des associés.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille huit.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850.-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommée gérante technique de la société, pour une durée indéterminée:

Madame Alexandra KURMANOVICH, prénommée.

Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Patrick SISTERMANN, prénommé.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-3926 Mondercange, 2, Grand-rue.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Kurmanovich, Bouras, Sistermann, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 février 2008. Relation EAC/2008/2874. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12500 à 0,5% = 62,50.- €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 mars 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008041132/203/84.

(080044470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Nostras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 30.283.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041193/724/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06435. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Nostras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 30.283.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041194/724/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06436. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Katoomba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 70.609.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008041156/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05778. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

New Ypso Management Benetti S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.176.

STATUTS

L'an deux mille huit, le cinq mars.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- La société à responsabilité limitée BENETTI S.à.r.l. avec siège social à 2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, ici dûment représentée par sa gérante Madame Angélique BENETTI, administrateur de sociétés, née le 26 septembre 1963 à Paris (France), demeurant à F-75006 Paris 174, boulevard Saint-Germain, (ci-après désigné le «Commandité» ou l'«Actionnaire Commandité»).

2.1. Monsieur Philippe BESNIER, président directeur général, né le 23 octobre 1951 à Chinon (France), demeurant à F-78960 Voisins Le Bretonneux, 13, rue de l'Etang,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 février 2008;

2.2. Monsieur Eric DENOYER, cadre dirigeant, né le 18 mars 1964 à Le Perreux-sur-Marne (France), demeurant à F-92300 Levallois-Perret, 1, avenue de l'Europe,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.3. Monsieur Jean-Pierre SOTHER, directeur général région, né le 14 mars 1953 à Mulhouse (France), demeurant à F-88390 Léa Forges, 14, rue des Curtilles,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 février 2008;

2.4. Monsieur Jean-Luc DELEBARRE, directeur technique, né le 23 juin 1955 à Lorient (France), demeurant à F-78700 Conflans Sainte-Honorine, 17, rue Jean Broutin,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 25 février 2008;

2.5. Monsieur Franck PERRAIN, directeur technique réseau, né le 21 octobre 1963 à Dunkerque (France), demeurant à F-77150 Lesigny, 1, allée Georges Cuvier,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.6. Monsieur Emeric DONT, directeur régional, né le 25 août 1965 à Saint Jean de Luz (France), demeurant à F-69006 Lyon, 3, avenue de Grande-Bretagne,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.7. Monsieur Frédérick CARET, directeur services clients, né le 25 janvier 1973 à Paris 14^e (France), demeurant à F-69006 Lyon, 18, Cour Vitton,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 février 2008;

2.8. Monsieur Jean-Pierre GALERA, directeur régional, né le 17 mars 1964 à Bègles (France), demeurant à F-33610 Cestas, 22, avenue du Baron Haussmann,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.9. Madame Valérie LUCIANI, directrice des ressources humaines, née le 13 juin 1968 à Chartres (France), demeurant à F- 92120 Montrouge, 1, rue Georges Messier,

ici représentée par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.10. Monsieur Wim De NAEYER, contrôleur de gestion, né le 23 octobre 1975 à Kortrijk (Belgique), demeurant à B-1160 Bruxelles, avenue de Beaulieu, 4/29,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 février 2008;

2.11. Monsieur Xavier DARCHE, directeur technique, né le 25 août 1966 à Namur (Belgique), demeurant à B-1150 Bruxelles, allée de la Minerva, 6,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 février 2008;

2.12. Monsieur Eric KLIPFEL, directeur marketing, né le 20 novembre 1969 à Haguenau (France), demeurant à F-67370 Wiwersheim, 3, rue de l'Avoine,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 février 2008;

2.13. Monsieur Cyril DUKIC, directeur administratif et financier, né le 7 novembre 1969 à Annaba (Algérie), demeurant à F-67640 Lipsheim, 9, rue de la Croix,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 février 2008;

2.14. Monsieur Fabrice SALMON, directeur commercial, né le 14 juillet 1970 à Obernai (France), demeurant à F-67150 Erstein, 4, rue de la Libération,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 février 2008;

2.15 Monsieur Raphaël PORTE, né le 21 février 1966 à Pau (France), demeurant à F-92100 Boulogne Billancourt, 16, rue Tony,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 29 février 2008;

2.16 Monsieur Pascal DORMAL, né le 15 janvier 1966 à Rocourt (Belgique), demeurant à B-3080 Tervuren, Ringlaan 69,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.17 Madame Véronique SINCLAIR, née le 22 septembre 1975 à Québec (Canada), demeurant à F-75006 Paris, 15, rue Le Verrier,

ici représentée par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 février 2008;

2.18 Monsieur Didier JENCZAK, né le 6 décembre 1962 à Saint-Avold (France), demeurant à F- 57070 Metz, 15, rue Dame Genette,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.19 Monsieur Cyril CLAUDEL, né le 20 janvier 1967, demeurant F-68270 Wittenheim, 6, place de l'Aube,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.20 Monsieur Philippe LE MAY, né le 16 septembre 1968 à Pontivy (France), demeurant à F-78240 Chambourcy, 4, chemin de la Tuilerie,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 février 2008;

2.21 Monsieur Salvatore TUTTOLOMONDO, né le 1^{er} mai 1968 à Hénin-Liétard (France), demeurant à F-62880 Annay, 48, rue du Huit Mai 1945 - Résidence Lenglet,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 février 2008;

2.22 Monsieur Dominique LORCET, né le 24 juin 1957 à Orléans (France), demeurant à F-45520 Chevilly, 3 rue de Paris,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 février 2008;

2.23 Monsieur Olivier GEROLAMI, né le 16 janvier 1960 à 75015 Paris, demeurant à 75018 Paris (France), 6, rue Ramey,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 février 2008;

2.24 Monsieur Arnaud POLAILLON, né le 22 septembre 1962 à Boulogne-Billancourt (France) demeurant à 92100 Boulogne (France), 22, rue de Billancourt,

ici représenté par Maître Eric SUBLON, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 février 2008;

2.25 Madame Angélique BENETTI, préqualifiée,

(ci-après collectivement désignés les «Commanditaires» ou les «Actionnaires Commanditaires» et individuellement le «Commanditaire» ou l'«Actionnaire Commanditaire»).

Les parties 1 et 2 sont ci-après collectivement désignées les «Actionnaires».

Les procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés ainsi qu'il a été dit, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une «Société en Commandite par Actions» de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination.

1.1. Il est créé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions par la suite une société luxembourgeoise sous forme d'une «Société en Commandite par Actions» régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures (la «Loi»), par les présents statuts (les «Statuts») et par la convention d'actionnaires conclue ou à conclure entre les Actionnaires de la Société à la date des présents Statuts, sous la dénomination de NEW YPSO MANAGEMENT BENETTI S.C.A. (la «Société»).

1.2. Désignation et définitions

(a) Désignation

«Pacte d'Actionnaires» désigne la convention conclue ou à conclure à la date des présents Statuts entre les Actionnaires de la Société et ayant notamment pour objet de régir les relations des Actionnaires au sein de la Société, y compris toutes ses annexes.

(b) Définitions

«Actions» désignent les actions ordinaires et rachetables émises par la Société et mentionnées à l'article 5 des présents statuts ainsi que tous les droits de souscription qui pourraient y être attachés, appartenant ou qui viendraient à appartenir à l'avenir à / aux Actionnaire(s).

«Actions de Commanditaire(s)» désignent l'ensemble des Actions émises par la Société et détenues par le(s) Actionnaire(s) Commanditaire(s).

«Actions de Commandité(s)» désignent l'ensemble des Actions émises par la Société et détenues par le ou les Actionnaire(s) Commandité(s).

«Actionnaires» désignent toute personne physique ou morale, y compris les Parties, qui, à la date de la signature du Pacte d'Actionnaires détient en pleine propriété une ou plusieurs Actions ou qui à l'avenir, détiendra en pleine propriété une ou plusieurs Actions en conformité avec les stipulations du Pacte d'Actionnaires et des présents Statuts.

«Actionnaires Commanditaires» désignent l'ensemble des propriétaires d'Actions de Commanditaires.

«Actionnaire(s) Commandité(s)» désigne le(s) propriétaire(s) d'Actions de Commandité.

«Gérant Commandité» désigne l'Actionnaire Commandité.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Le Gérant Commandité est autorisé à changer l'adresse du siège social statutaire de la Société en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Au cas où le Gérant Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Gérant Commandité.

2.3. La Société peut avoir des succursales ou d'autres bureaux au Luxembourg ou à l'étranger sur décision du Gérant Commandité.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, cotées ou non cotées, l'acquisition par achat, souscription ou par tout autre moyen, y compris le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières, obligations et tous autres titres, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses participations.

3.2. Sans préjudice quant à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- l'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce et l'investissement dans et l'aliénation d'actions, d'obligations, de fonds, de billets à ordre, de titres de créances et d'autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titres de créances y relatifs, ainsi que le prêt d'argent;

- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;

- l'assistance technique;

- la participation à et la gérance d'autres sociétés.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, billets à ordre, titres, certificats de toute nature, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous forme nominative uniquement.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 60.001,-(soixante mille et un euros) représenté par (i) une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), (ii) douze mille (12.000) Actions de Commanditaires de catégorie A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (iii) douze mille (12.000) Actions de Commanditaires de catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (iv) douze mille (12.000) Actions de Commanditaires de catégorie D d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (v) douze mille (12.000) Actions de Commanditaires de catégorie D d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, (vi) douze mille (12.000) Actions de Commanditaires de catégorie E d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les Actions de catégorie A, B, C, D, E ont les mêmes droits et obligations, sauf stipulation contraire des présents statuts ou du Pacte d'Actionnaires.

5.2. Les versements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Gérant Commandité déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

5.3. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant dans les mêmes conditions que celles applicables pour la modification des statuts.

5.4. La Société peut, dans les limites et les conditions prévues par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Forme d'Actions.

6.1. Les Actions sont émises uniquement sous forme nominative.

6.2. La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action; si une Action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme en étant le seul propriétaire dans les relations avec la Société.

6.3. Des certificats d'Actions de Commanditaires pourront être émis sous le libellé que le Gérant Commandité désignera. Les certificats d'Actions seront signés manuellement ou par griffe par le Gérant Commandité.

6.4. Toutes les Actions seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque Actionnaire, son domicile réel ou élu, le nombre des Actions qu'il détient divisé entre les différentes catégories ainsi que le montant libéré sur chacune de ces Actions.

6.5. La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Actionnaires comme le propriétaire légal des Actions.

6.6. Au cas où un détenteur d'Actions ne fournirait pas une adresse à laquelle tous les avis et informations émanant de la Société pourront être envoyés, mention pourra en être faite sur le registre des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur d'Actions sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse qui pourra être portée au registre jusqu'à ce que pareil détenteur fournisse une autre adresse à la Société.

Art. 7. Transfert d'Actions de Commanditaires - Restrictions - Droit de préemption. Les transferts d'Actions de Commanditaires ne pourront intervenir que dans le respect des stipulations du Pacte d'Actionnaires.

Titre III.- Gérance et conseil de surveillance

Art. 8. Gérance.

8.1. La Société sera gérée pour une durée illimitée par la société à responsabilité limitée Benetti S.à.r.l., préqualifiée, en sa qualité d'Actionnaire Commandité de la Société.

8.2. Le Gérant Commandité ne pourra être révoqué en tant que Gérant Commandité de la Société (i) qu'à l'unanimité des Actionnaires Commanditaires, (ii) qu'en cas de faute grave ou (iii) de mauvaise gestion caractérisée.

8.3. Les Actionnaires Commanditaires ne participeront pas à la gestion de la Société et ne pourront pas y intervenir.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant.

9.1. Le Gérant Commandité a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires d'administration ou de disposition ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société.

9.2. Les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Gérant Commandité.

9.3. Le Gérant Commandité pourra conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute(s) personne(s), nommer ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 10. Responsabilité du Gérant Commandité et des Actionnaires.

10.1. Le Gérant Commandité est solidairement responsable avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif de la Société.

10.2. Les Actionnaires Commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'Actionnaires aux assemblées générales des Actionnaires.

10.3. Les Actionnaires Commanditaires sont tenus à l'égard de la Société uniquement à hauteur de la valeur nominale des Actions qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 11. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature unique du Gérant Commandité, agissant seul ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés.

Art. 12. Dissolution - Incapacité du Gérant Commandité.

12.1. En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

12.2. Dans ce cas, le conseil de surveillance de la Société, tel que déterminé par les articles 14 et suivants des présents Statuts, nommera un ou plusieurs mandataires, actionnaires ou non, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires en vue de pourvoir au remplacement du Gérant Commandité empêché.

12.3. Le ou les mandataires devront convoquer, en vue de la nomination d'un gérant commandité, l'assemblée générale des Actionnaires dans un délai de quinze jours à partir de leur nomination et dans les formes prévues par l'article 20 et suivants des présents Statuts.

12.4. Les devoirs des mandataires consistent à accomplir des actes urgents et de simple administration jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires nomme un ou plusieurs gérants commandités.

12.5. Le ou les mandataires seront responsables uniquement pour l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Conseil de Surveillance.

13.1. Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, seront contrôlées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé de trois membres. Actionnaires ou non aussi longtemps que la Société n'aura pas l'obligation de faire contrôler ses comptes par un réviseur d'entreprises conformément aux dispositions des articles 256(1) et suivants de la Loi.

13.2. Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi.

13.3. Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 14. Nomination.

14.1. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par les Actionnaires à partir d'une liste de candidats proposée par l'Actionnaire Commandité pour une période ne dépassant pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par les Actionnaires.

14.2. Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance tomberait en dessous de trois, le Gérant Commandité convoquera immédiatement une assemblée des Actionnaires afin de pourvoir au remplacement du membre empêché définitivement.

14.3. Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions dudit Conseil, les autres membres pourront choisir une personne parmi les Actionnaires afin de les remplacer provisoirement jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions.

Art. 15. Réunions du Conseil de Surveillance.

15.1. Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

15.2. Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux membres le demandent.

15.3. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres un autre membre du Conseil pour présider pro tempore la réunion.

15.4. Les avis écrits de toute réunion du Conseil de Surveillance seront donnés par lettre, par télégramme ou par fax à tous les membres au moins 5 jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

15.5. Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment par lettre, par télégramme ou par fax de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

15.6. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, par télégramme ou par fax un autre membre comme son mandataire.

15.7. Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres est présente ou représentée.

15.8. Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

15.9. Un ou plusieurs membres pourront participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

15.10. En cas d'urgence, une décision écrite signée par la majorité des membres est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu. Toute décision prise par une majorité des membres stipulant qu'il existe une situation d'urgence, sera définitive et obligatoire à cet égard.

Art. 16. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

16.1. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et par un autre membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire. Les procurations y resteront annexées.

16.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un membre du Conseil de Surveillance et par le secrétaire.

Titre IV.- Assemblée Générale des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

17.1. Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'ensemble des Actionnaires.

17.2. Sous réserve des dispositions du Titre III et de tous les autres pouvoirs réservés au Gérant Commandité en vertu des présents Statuts, elle a les pouvoirs pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu qu'aucune décision ne pourra être valablement adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires sans l'accord exprès de l'Actionnaire Commandité.

17.3 Sans préjudice de l'article 17.2., les Actionnaires peuvent nommer les membres du conseil de Surveillance sur la base de la liste présentée par l'Actionnaire Commandité lors d'une assemblée générale des Actionnaires convoquée et délibérant dans les formes et conditions des articles 19 à 23 des présents statuts.

Art. 18. Assemblée générale annuelle.

18.1. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit dans la commune de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg indiqué dans les avis de convocation le dernier lundi du mois de mai à 14.00 heures.

18.2. Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales.

19.1. Le Gérant Commandité ou le Conseil de Surveillance pourront convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires.

19.2. De telles assemblées doivent être convoquées si les Actionnaires représentant ou moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 20. Convocation.

20.1. Les Actionnaires sont convoqués par une convocation du Gérant Commandité ou du Conseil de Surveillance (à la fois lorsque l'assemblée a été convoquée à la demande du Gérant Commandité, du Conseil de Surveillance ou des Actionnaires Commanditaires) indiquant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des Actionnaires.

20.2. L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires devra également, si nécessaire, décrire toutes les modifications proposées quant aux Statuts et, le cas échéant, contenir le texte des modifications affectant l'objet social ou la forme de la Société.

20.3. Les Actionnaires recevront toutes les informations en relation avec les affaires décrites dans l'ordre du jour.

20.4. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des Actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation.

21.1. Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole à toutes les assemblées générales des Actionnaires.

21.2. Tout Actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des Actionnaires en désignant par écrit, par fax, télégramme ou télex, un mandataire, lequel peut ne pas être Actionnaire.

21.3. Toute société ou autre personne juridique qui est Actionnaire pourra donner procuration sous la signature d'une personne dûment habilitée ou pourra autoriser par lettre, par fax ou par lettre télécopiée toute personne qu'elle estime apte pour agir comme son représentant lors d'une assemblée générale, à condition de fournir toute preuve de pouvoir que le Gérant Commandité pourrait exiger.

21.4. Le Gérant Commandité pourra arrêter la forme des procurations et il pourra exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour l'assemblée.

21.5. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'Actions, les créanciers et les débiteurs d'Actions mises en gage pourront seulement désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale.

Art. 22. Procédure.

22.1. L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par l'Actionnaire Commandité ou par une personne nommée par l'Actionnaire Commandité.

22.2. Le président de l'assemblée générale des Actionnaires nommera un secrétaire.

22.3. L'assemblée générale des Actionnaires élira un scrutateur choisi parmi les personnes présentes.

22.4. Ils constitueront ensemble le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 23. Vote.

23.1. Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre d'Actions pour lequel ils prennent part au vote est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture de l'assemblée.

23.2. L'assemblée générale des Actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

23.3. Chaque Action donne droit à une voix.

23.4. Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, les décisions d'une assemblée générale des Actionnaires valablement convoqués seront adoptées à la majorité simple de ceux présents ou représentés et votant, étant entendu qu'une résolution ne pourra être valablement adoptée sans l'accord du Gérant Commandité.

Art. 24. Modification des Statuts.

24.1. Lors de toute assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, convoquée ou reconvoquée conformément à la Loi, en vue de la modification des Statuts de la Société, y compris l'article concernant l'objet social ou en vue de prendre des décisions pour lesquelles la loi prévoit qu'il sera fait application des dispositions légales applicables en matière de modifications statutaires, le quorum devra être au moins égal à la moitié de toutes les Actions émises. L'assemblée ne pourra valablement délibérer que si l'ordre du jour indique les modifications apportées aux Statuts ainsi que, le cas échéant, le texte des modifications de l'objet social ou de la forme de la Société.

24.2. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée pourra être convoquée, conformément aux Statuts par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à l'adresse des Actionnaires mentionnée dans le registre des Actionnaires de la Société au moins huit (8) jours avant la date de réunion de la seconde assemblée, étant précisé que cette seconde assemblée générale ne pourra se tenir moins de quinze (15) jours après la date à laquelle la première assemblée générale a été convoquée. Ce courrier contiendra l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer indépendamment de la portion de capital social représenté.

24.3. Pour chacune de ces assemblées générales, une majorité des deux tiers des votes exprimés par les Actionnaires présents ou représentés est requise pour l'adoption de la modification proposée, étant entendu qu'aucune résolution ne sera valablement adoptée sans l'accord du Gérant Commandité.

Titre V.- Exercice social, Commissaire aux comptes

Art. 25. Exercice social. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 26. Adoption des comptes annuels. Lors de chaque assemblée générale annuelle des Actionnaires, le Gérant Commandité fera parvenir les comptes annuels relatifs à l'exercice social précédent pour approbation et l'assemblée générale les examine et, si elle le juge approprié, les approuve.

Art. 27. Allocation des Bénéfices.

27.1. Le bénéfice net de la Société sera réparti comme suit:

- 1) Chaque année cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social;
- 2) Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

27.2. Les distributions de dividendes seront déterminées par le Gérant Commandité avec l'approbation par l'assemblée générale des Actions votantes.

27.3. Le Gérant Commandité est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation, Indemnisations

Art. 28. Dissolution, Liquidation.

28.1. Sur proposition du Gérant Commandité, la Société pourra être dissoute par une décision des Actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions prévues pour une modification des Statuts, sauf dispositions légales contraires.

28.2. Le Gérant Commandité proposera à l'assemblée générale des Actionnaires la liquidation de la Société lorsque tous les investissements de la Société ont été cédés ou liquidés.

28.3. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par les Actionnaires, sur proposition du Gérant Commandité, qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments. Après paiement de toutes les dettes et charges à l'encontre de la Société et des frais de liquidation, les actifs nets de la Société seront distribués aux Actionnaires de la Société en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 29. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront régies par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ainsi que par les stipulations du Pactes d'Actionnaires, conclu ou à conclure à la date des présents Statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.
2. La première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra en 2009.

Souscription et Libération

Toutes les Actions de la Société ont été souscrites comme suit:

Actions de Commandité:

	Action
1. La société à responsabilité limitée BENETTI S.à.r.l., préqualifiée,	1
Total: une action,	1

Actions de Commanditaires:

- 2.1. Monsieur Philippe BESNIER, préqualifié
1.958 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E;
- 2.2. Monsieur Eric DENOYER, préqualifié,
1.697 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
- 2.3. Monsieur Jean-Pierre SOTHER, préqualifié,
1.794 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
- 2.4. Monsieur Jean-Luc DELEBARRE, préqualifié,
783 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,

- 2.5. Monsieur Franck PERRAIN, préqualifié,
326 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.6. Monsieur Emeric DONT, préqualifié,
326 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.7. Monsieur Frédéric CARET, préqualifié,
294 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.8. Monsieur Jean-Pierre GALERA, préqualifié,
196 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.9. Madame Valérie LUCIANI, préqualifiée,
131 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.10. Monsieur Wim De NAEYER, préqualifié,
587 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.11. Monsieur Xavier DARCHE, préqualifié,
783 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.12. Monsieur Eric KLIPFEL, préqualifié,
783 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.13. Monsieur Cyril DUKIC, préqualifié,
783 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.14. Monsieur Fabrice SALMON, préqualifié,
653 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.15. Madame Angélique BENETTI, préqualifiée,
170 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.16. Monsieur Raphaël PORTE, préqualifié,
25 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.17. Monsieur Pascal DORMAL, préqualifié,
82 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.18. Madame Véronique SINCLAIR, préqualifiée,
82 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.19. Monsieur Didier JENCZAK, préqualifié,
41 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.20. Monsieur Cyril CLAUDEL, préqualifié,
41 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.21. Monsieur Philippe LE MAY, préqualifié,
41 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.22. Monsieur Salvatore TUTTOLOMONDO, préqualifié,
41 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.23. Monsieur Dominique LORCET, préqualifié,
16 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.24. Monsieur Olivier GEROLAMI, préqualifié,
204 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
2.25. Monsieur Arnaud POLAILLON, préqualifié,
163 actions de chaque catégorie d'actions A, B, C, D, E,
Total: soixante mille et une (60.001) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de soixante mille et un euros (60.001,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées, et qu'elles ont été respectées.

Frais

Les dépenses, irais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille euros (2.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires, dûment représentés par la personne mandataire, représentant l'intégralité du capital social, ont tenu une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires; après avoir déclaré qu'ils ont été valablement convoqués en pleine connaissance de l'ordre du jour, et après avoir délibéré, ils ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la Société est établi à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Deuxième résolution

Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance de la Société jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale approuvant les comptes sociaux au 31 décembre 2008:

1. Monsieur Jérémie BONIN, directeur financier, né le 30 juin 1974 à Paris, demeurant à F-75015 Paris, 124, rue Blomet;
2. la société Altice Services LLP, établie au 3, Rotherwick House, Tomas More Street, GB - EIW TYX Londres, Royaume Uni;
3. la société Altice Participations General Partner Limited, établie au 1, Le Marchand Street, St Peter Port, BGU-GY1 4HP, Guernsey.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: BENETTI; SUBLON; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 mars 2008. Relation GRE/2008/1186. — Reçu trois cents euros et un cent 0,50%: 300,01 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 mars 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008041134/231/504.

(080044500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

WP Luxco, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 360.607,26.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.952.

En date du 21 février 2008, l'Associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Reuben Leibowitz en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;
- de nommer:

Monsieur Timothy Joseph Curt né le 7 octobre 1963 à Essex, Connecticut, Etats-Unis, ayant comme adresse: 466 Lexington Avenue NY 10017-3147, New-York Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

En date 22 février 2008, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Depuis cette date, le Conseil de Gérance/d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

WP LUXCO

Signature

Référence de publication: 2008041155/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Selenia, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 95.257.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041183/1005/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06344. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

C.S.O. Luxembourg s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 41.021.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour C.S.O. LUXEMBOURG SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041187/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04823. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

S.P.A.C. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Bâtiment C.L.B. Container Terminal.
R.C.S. Luxembourg B 69.569.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour S.P.A.C. S.à.r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041190/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04820. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

BTP Investments Partners Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 99.166.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041192/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06376. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

LBREP II MC&S S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.658.

In the year two thousand and eight, on the third of March.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR (formerly named "LBREP II Europe Holdings, S.à r.l."), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with status of SICAR (société d'investissement en capital à risque), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 106.232,

LBMB Capital Partners V Cayman AIV I L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number WK-16299,

LBMB Fund B Cayman AIV I L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number WK-16300,

LBMB Fund Cayman AIV I L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number WK-16292,

LBMB Partners Cayman AIV I L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number WK-16291,

Lehman Brothers Cayman Partners Ltd., a company organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number WK-155462,

Mr. Lucio A. Noto, having his professional address at c/o Midstream Partners, LLC, 885 Third Avenue, 20th Floor, NY 10022 New York (USA),

The Howard H. Leach Living Trust, a company having its registered office at c/o Leach Capital, 101 California Street, Suite 4310, CA 94111 San Francisco (USA), registered under number 558-34-5463,

Mr. Thomas S. Johnson, having his professional address at 149 East 73rd Street, New York, NY 10021 New York (USA),

Mr. Joseph E. Robert, having his professional address at c/o J.E. Robert Companies, 1650 Tysons Boulevard, VA 22102 McLean (USA),

The Jameson Family Trust, a company represented by Mr. James D. Jameson, having its registered office at c/o Glenair, Inc., 1650 Camino del Mar, CA 92014 del Mar (USA),

Mr. John C. Pope, having his professional address at c/o PFI Group, 810 South Bridge Road, IL 60045 Lake Forest (USA),

Mr. Stephen M. Wolf, having his professional address at Trump World Tower 845, United Nations Plaza Unit 79-B, NY 10017 New York (USA),

Mr. T. Coleman Andrews, having his professional address at c/o Rocky Mountain Bankholdings, 970 W. Broadway #461, WY 83001 Jackson (USA),

Lord Kenneth W. Baker of Dorking, having his professional address at House of Lords, Westminster, SW1A 0PW London (United Kingdom),

Sir Thomas David Arculus, having his professional address at 35 Duck Street, Elton, Peterborough PE8 6RQ (United Kingdom),

Mr. David R. Williams, having his professional address at 25 St James's Place, Apt 3, SW1A 1NH London (United Kingdom),

Dr. Dieter Pommerening, having his professional address at Williams Park 46, 22587 Hamburg (Germany),

Lord Christopher S. Tugendhat, having his professional address at 35 Westbourne Park Road, W2 5QD London (United Kingdom),

Mr. Harald Einsmann, having his professional address at 43 Chester Square, SW1 9EA London (United Kingdom),

Alinvest Sprl, a company having its registered office at Avenue Eugène Plasky, 140B, 1030 Brussels (Belgium), registered under number 0886.843.383,

Cambium Limited, a company having its registered office at PO Box 805, 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola (British Virgin Islands), registered under number 295968,

Mr. Emilio Novela, having his professional address at C. Nunez de Balboa, 739 DR, Madrid (Spain).

All here represented by Ms. Magdalena Balocova, employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of twenty-three (23) proxies established in January and February, 2008.

The said proxies, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP II MC&S S.à r.l.", with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 125.658, incorporated by a deed of the undersigned notary on March 1st, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no. 1024, dated May 31st, 2007, and whose bylaws have been lastly amended by an extraordinary general meeting held on May 22nd, 2007, in front of the undersigned notary and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no. 2065, dated September 22nd, 2007.

II. The shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of the registered office of the Company, article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately at two thousand Euro (€ 2.000).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trois mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR (anciennement LBREP II Europe Holdings S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, sous la forme de SICAR (société d'investissement en capital à risque), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232,

LBMB Capital Partners V Cayman AIVI L.P., un limited partnership soumis aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistré sous le numéro WK-16299,

LBMB Fund B Cayman AIV I L.P., un limited partnership soumis aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistré sous le numéro WK-16300,

LBMB Fund Cayman AIV I L.P., un limited partnership soumis aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Islands, enregistré sous le numéro WK-16292,

LBMB Partners Cayman AIV I L.P., un limited partnership soumis aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Islands, enregistré sous le numéro WK-16291,

Lehman Brothers Cayman Partners Ltd., une société soumise aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro WK-155462,

M. Lucio A. Noto, ayant son adresse professionnelle c/o Midstream Partners, LLC, 885 Third Avenue, 20th Floor, NY 10022 New York (Etats-Unis d'Amérique),

The Howard H. Leach Living Trust, une société ayant son siège social au c/o Leach Capital, 101 California Street, Suite 4310, CA 94111 San Francisco (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée sous le numéro 558-34-5463,

M. Thomas S. Johnson, ayant son adresse professionnelle at 149 East 73rd Street, New York, NY10021 New York (Etats-Unis d'Amérique),

M. Joseph E. Robert, ayant son adresse professionnelle c/o J.E. Robert Companies, 1650 Tysons Boulevard, VA 22102 McLean (Etats-Unis d'Amérique),

The Jameson Family Trust, une société représenté par M. James D. Jameson, ayant son siège social c/o Glenair, Inc., 1650 Camino del Mar, CA 92014 del Mar (Etats-Unis d'Amérique),

M. John C. Pope, ayant son adresse professionnelle c/o PFI Group, 810 South Bridge Road, IL 60045 Lake Forest (Etats-Unis d'Amérique),

M. Stephen M. Wolf, ayant son adresse professionnelle Trump World Tower 845, United Nations Plaza Unit 79-B, NY 10017 New York (Etats-Unis d'Amérique),

M. T. Coleman Andrews, ayant son adresse professionnelle c/o Rocky Mountain Bankholdings, 970 W. Broadway #461, WY 83001 Jackson (Etats-Unis d'Amérique),

Lord Kenneth W. Baker of Dorking, ayant son adresse professionnelle House of Lords, Westminster, SW1A 0PW London (Royaume-Uni),

Sir Thomas David Arculus, ayant son adresse professionnelle au 35 Duck Street, Elton, Peterborough PE8 6RQ (Royaume-Uni),

M. David R. Williams, ayant son adresse professionnelle au 25 St James's Place, Apt 3, SW1A 1NH Londres (Royaume-Uni),

Dr. Dieter Pommerening, ayant son adresse professionnelle à Williams Park 46, 22587 Hamburg (Allemagne),

Lord Christopher S. Tugendhat, ayant son adresse professionnelle au 35 Westbourne Park Road, W2 5QD London (United Kingdom),

M. Harald Einsmann, ayant son adresse professionnelle au 43 Chester Square, SW1 9EA London (Royaume-Uni),

Alinvest Sprl, une société ayant son siège social au Avenue Eugène Plasky, 140B, 1030 Bruxelles (Belgique), enregistrée sous le numéro 0886.843.383,

Cambium Limited, une société ayant son siège social au PO Box 805, 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée sous le numéro 295968,

M. Emilio Novela, ayant son adresse professionnelle à c. Nunez de Balboa, 739 DR, Madrid (Espagne).

Tous ici représentés par Mlle Magdalena Balocova, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu de vingt-trois (23) procurations données en janvier et février 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP II MC&S S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 125.658, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 1^{er} mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1024 en date du 31 mai 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2065 en date du 22 septembre 2007.

II. Les associés décident de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social de la Société ci-dessus, l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euros (€ 2.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: M. BALOCOVA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mars 2008, Relation: LAC/2008/9486. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008041223/211/179.

(080044714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Nore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3508 Dudelange, 40, Op Lenkeschlei.

R.C.S. Luxembourg B 96.157.

L'an deux mille huit, le six mars.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NORE S.A." avec siège social à L-3508 Dudelange, 40, op Lenkeschlei, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1162 du 6 novembre 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 96.157.

L'assemblée est présidée par Madame Carène GILLAIN-THEIS, employée privée, demeurant à L-3508 Dudelange, 40, op Lenkeschlei.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Michèle SENSI-BERGAMI, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Isabelle FRANK-GILLAIN, pharmacienne, demeurant à L-5760 Hassel, 1, route de Luxembourg,

Le bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les CENT (100) actions représentant l'intégralité du capital social de CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 50.000.-), sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

La société à responsabilité limitée "W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l.", ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, RCS Luxembourg B 65.434.

Pouvoir est conférer au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gillain-Theis, M. Sensi-Bergami, I. Frank-Gillain, Blanche Moutrier.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 07 MARS 2008, Relation: EAC/2008/3349. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 mars 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008041262/272/59.

(080044598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Fiparco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 39.926.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour FIPARCO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041212/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02872. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

OWR Holdings II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 105.424.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041196/724/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06438. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

OWR Holdings I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 105.655.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041195/724/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06437. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Beta Noble House GmbH & Co. KG, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 76.410.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.03.2008.

Pour la société

Fiduciaire Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008041336/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05796. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

St Leonard Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 109.415.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008041198/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06439. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Centenario S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 103.981.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour CENTENARIO S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041208/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02867. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Global Part S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, Avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL PART S.A.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008041270/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06328. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Ornita Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 71.019.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/2008.

Pour ORNITA HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008041261/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02850. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Deloro Holdings (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 96.901.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041266/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06433. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Janek Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 15.356.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JANEK HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008041273/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06330. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Corning Ventures S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 13.189.620.000,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 130.453.

—
In the year two thousand and seven, on the fourth of September,
Before Us Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Corning Finance Luxembourg S.à.r.l., a limited liability company duly organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered in the Luxembourg Trade and Company Register under B 118.156,

here represented by Régis Galiotto, employee, with professional address at Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on September 4th 2007.

The said power of attorney, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of Corning Ventures S.à.r.l., registered in the Luxembourg Trade and Company Register under B 130.453, with its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of June 15, 2007, not yet published in the *Mémorial, Recueil des Sociétés* and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary of July 26, 2007, not yet published (hereafter the "Company").

II. The Company's share capital is currently set at one billion three hundred and eighteen million nine hundred and eighty thousand US Dollar (USD 1,318,980,000) represented by one billion one hundred and eighty seven million and sixty-six thousand shares (1,187,066,000) Class A shares with a par value of one US Dollar (USD 1-) each and one hundred and thirty-one million nine hundred and fourteen thousand (131,914,000) Class B shares with a par value of one US Dollar (USD 1-) each.

III. The Sole Shareholder took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the par value of the Class A shares and Class B Shares so as to raise their current par value of one US Dollar (USD 1-) each to one thousand US Dollar (USD 1,000) each, in order that the share capital of the Company, set at one billion three hundred and eighteen million nine hundred and eighty thousand US Dollar (USD 1,318,980,000), is divided into one million one hundred eighty-seven thousand sixty-six (1,187,066) Class A ordinary shares with a nominal amount of each share of one thousand US Dollar (USD 1,000) each and one hundred thirty-one thousand nine hundred fourteen (131,914) Class B ordinary shares with a nominal amount of each share of one thousand US Dollar (USD 1,000) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital to the extent of eleven billion eight hundred seventy million six hundred forty thousand US Dollar (USD 11,870,640,000) in order to raise it from its present amount of one billion three hundred and eighteen million nine hundred and eighty thousand US Dollar (USD 1,318,980,000) to thirteen billion one hundred eighty-nine million six hundred twenty thousand US Dollar (USD 13,189,620,000) by conversion of the share premium attached to Class A shares, amounting to ten billion six hundred and eighty-three million five hundred and seventy-six thousand US Dollar (USD 10,683,576,000), into ten million six hundred and eighty-three thousand five hundred seventy-six (10,683,576) new Class A shares with a par value of one thousand US Dollar (USD 1,000) each, and an aggregate par value of ten billion six hundred and eighty-three million five hundred and seventy-six thousand US Dollar (USD 10,683,576,000), vested with the same rights and obligations as the existing Class A shares and (ii) by conversion of the share premium attached to Class B shares, amounting to one billion one hundred and eighty-seven million sixty-four thousand US Dollar (USD 1,187,064,000), into one million one hundred and eighty-seven thousand sixty-four US Dollar (USD 1,187,064) new Class B shares with a par value of one thousand US Dollar (USD 1,000) each, and an aggregate par value of one billion one hundred and eighty-seven million sixty-four thousand US Dollar (USD 1,187,064,000), vested with the same rights and obligations as the existing Class B shares.

Evaluation and evidence of the share premium's existence

The share premium attached to the Class A shares amounts to ten billion six hundred and eighty-three million five hundred and seventy-six thousand US Dollar (USD 10,683,576,000) and the share premium attached to the Class B shares amounts to one billion one hundred and eighty-seven million sixty-four thousand US Dollar (USD 1,187,064,000).

The share premium attached to the Class A shares and the share premium attached to the Class B shares (together referred to as the "Share Premium") amount to eleven billion eight hundred seventy million six hundred forty thousand US Dollar (USD 11,870,640,000).

Evidence of the existence of the Share Premium and of its value has been given to the undersigned notary by the following document:

- a balance sheet of Coming Ventures S.à.r.l. as of the date of this deed, certified "true and fair" by its Managers;
- Said balance sheet shall remain attached to the present deed.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the split of the share capital between the classes of ordinary shares in order to convert nine hundred eight thousand five hundred sixty-four (908,564) Class B Shares into nine hundred eight thousand five hundred sixty-four (908,564) Class A Shares, and therefore resolves to divide the share capital of the Company, set at thirteen billion one hundred eighty-nine million six hundred twenty thousand US Dollar (USD 13,189,620,000), into twelve million seven hundred seventy-nine thousand two hundred six (12,779,206) Class A ordinary shares with a nominal amount of each share of one thousand US Dollar (USD 1,000) and four hundred ten thousand four hundred fourteen (410,414) Class B ordinary shares with a nominal amount of each share of one thousand US Dollar (USD 1,000), all subscribed and fully paid up.

Fourth resolution

Pursuant to the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend paragraph 1 of Article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at thirteen billion one hundred eighty-nine million six hundred twenty thousand US Dollar (USD 13,189,620, 000) divided into:

- twelve million seven hundred seventy-nine thousand two hundred six (12,779,206) Class A shares with a par value of one thousand US Dollar (USD 1,000) each, all subscribed and fully paid up.
- four hundred ten thousand four hundred fourteen (410,414) Class B shares with a par value of one thousand US Dollar (USD 1,000) each, all subscribed and fully paid up.

No share premium is attached to the Class A Shares or to the Class B Shares."

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at 7,500.- Euros.

There being no farther business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre septembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné

A COMPARU:

Corning Finance Luxembourg S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.156, ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 4 septembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée en annexe aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme constaté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous la dénomination de Corning Ventures S.à.r.l. (la «Société»), enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.453, dont le siège social est au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juin 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts ont été modifiées suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2007 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à un milliard trois cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt mille US Dollar (USD 1.318.980.000) représenté par un milliard cent quatre vingt-sept millions soixante six mille (1.187.066.000) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1-) chacune et cent trente et un millions neuf cent quatorze mille (131.914.000) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1-) chacune.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le montant nominal des parts sociales de catégorie A et des parts sociales de catégorie B, pour porter leur montant nominal actuel d'un US Dollar (USD 1-) chacune à mille US Dollar (USD 1.000) chacune, de façon à ce que le capital social, fixé à un milliard trois cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt mille US Dollar (USD 1.318.980.000), soit reparti entre un million cent quatre-vingt sept mille soixante-six (1.187.066) parts sociales de catégorie A d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1,000) chacune et cent trente et un mille neuf cent quatorze (131.914) parts sociales de catégorie B d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de onze milliards huit cent soixante-dix millions six cent quarante mille US Dollar (USD 11.870.640.000) pour le porter de son montant actuel de un milliard trois cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt mille US Dollar (USD 1.318.980.000) à treize milliards cent quatre-vingt-neuf millions six cent vingt mille US Dollar (USD 13.189.620.000) (i) par conversion de la prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie A, d'un montant de dix milliards six cent quatre-vingt-trois millions cinq cent soixante-seize mille US Dollar (USD 10.683.576.000) en dix millions six cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-seize (10.683.576) nouvelles parts sociales de catégorie A d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune et ensemble d'une valeur totale de dix milliards six cent quatre-vingt-trois millions cinq cent soixante-seize mille US Dollar (USD 10.683.576.000), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales de catégorie A existantes, (ii) et par conversion de la prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie B, d'un montant d'un milliard cent quatre-vingt-sept millions soixante-quatre mille US Dollar (USD 1.187.064.000) en un million cent quatre-vingt-sept mille soixante-quatre (1.187.064) nouvelles parts sociales de catégorie B d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune et ensemble d'une valeur totale d'un milliard cent quatre-vingt-sept millions soixante-quatre mille US Dollar (USD 1.187.064.000), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales de catégorie B existantes.

Evaluation et preuve de l'existence de la prime d'émission

La prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie A s'élève à dix milliards six cent quatre-vingt-trois millions cinq cent soixante-seize mille US Dollar (USD 10.683.576.000), et la prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie B s'élève à un milliard cent quatre-vingt-sept millions soixante-quatre mille US Dollar (USD 1.187.064.000).

La prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie A et la prime d'émission attachée aux parts sociales de catégorie B (ensemble la «Prime d'Emission») s'élèvent à onze milliards huit cent soixante-dix millions six cent quarante mille US Dollar (USD 11.870.640.000)

La preuve de l'existence de la Prime d'Emission et de sa valeur a été donnée au notaire par le document suivant:

- Un bilan de Corning Ventures S.à.r.l., en date du présent acte, certifié fidèle et sincère par ses gérants;
- Ledit bilan demeurera attaché au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier la division du capital social entre les classes de parts sociales afin de convertir neuf cent huit mille cinq cent soixante-quatre (908.564) parts sociales de catégorie B en neuf cent huit mille cinq cent soixante-quatre (908.564) parts sociales de catégorie A, et a par conséquent décider de diviser le capital social, fixé à treize milliards cent quatre-vingt-neuf millions six cent vingt mille US Dollar (USD 13.189.620.000), en douze millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent six (12.779.206) parts sociales de catégorie A d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune et quatre cent dix mille quatre cent quatorze (410.414) parts sociales de catégorie B d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux précédentes résolutions; l'Associé Unique a décidé de modifier le paragraphe 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à treize milliards cent quatre-vingt-neuf millions six cent vingt mille US Dollar (USD 13.189.620.000) réparti comme suit:

- douze millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent six (12.779.206) parts sociales de catégorie A d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- quatre cent dix mille quatre cent quatorze (410.414) parts sociales de catégorie B d'un montant nominal de mille US dollar (USD 1.000) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Aucune prime d'émission n'est attachée aux parts sociales de catégorie A ou aux parts sociales de catégorie B.»

44966

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ 7.500.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et année qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25650. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur ff. (signé): R. JUNGERS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008041322/211/184.

(080044858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mirano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 112.030.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041287/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06286. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

F.I.S. (Fire Protection Installation Services) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 89.320.

EXTRAIT

A la suite de la mise en sommeil des activités de la Société, il résulte des décisions de l'associée unique de la Société F.I.S. (FIRE PROTECTION INSTALLATION SERVICES) S.A.R.L. (la «Société») prises le 14 février 2008 que:

1. la démission de M. Jelle LADAGE comme gérant de la Société est acceptée et
2. M. Jörg RÖTTGEN, né le 25 septembre 1973 à Wiedenbrück, Allemagne et demeurant à Hagenau 77, 22089 Hambourg, Allemagne, est nommé comme nouveau gérant de la Société.

La Société sera valablement engagée par la signature unique du gérant nommé.

Pour F.I.S. (Fire Protection Installation Services) S.A.R.L.

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008041348/1053/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03266. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Integro International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 118.711.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of February.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Integro Ltd., a limited liability company, with registered office in Century Yard, Cricket Square, KY-George Town, Grand Cayman, here represented by Mr. Alain Thill, private employee, residing professionally in 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

(I) The aforementioned proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(II) The appearing, acting under the given authority, has requested the undersigned notary to draw up what follows:

The appearing is the sole associate of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) Integro International S.à r.l., a company under Luxembourg law, having its registered office in 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 118711, and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on the 3rd of August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1877, dated 6 October 2006 (the "Company").

(III) The appearing recognizes to know the decisions to intervene on basis of the agenda:

Agenda:

1. Change of the registered office from L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis to L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall;

2. Subsequent amendment of the Article 2 of the articles of incorporation;

3. Miscellaneous.

requested the undersigned notary to draw up the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis to L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Second resolution

In order to reflect the aforementioned resolution, the sole shareholder decides to amend the article 2, paragraphs 1 and 2, of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 2. (paragraphs 1 and 2).** The Company will have its registered office in Schuttrange. The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Schuttrange by a resolution of the Board of Managers."

Third resolution

The sole shareholder states the change of the professional address of the two class B managers namely Mr. Stewart Kam-Cheong and Mr. Olivier Dorier which will be henceforth L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred euros.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day name at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy-holder, who is know to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with Us notary this original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt et un février.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Integro Ltd, une société de droit des Iles Cayman ayant son siège social à Century Yard, Cricket Square, KY-George Town, Grand Cayman, représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé.

(I) La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

(II) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée Integro International S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.711, et constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 août 2006, publié au Mémorial C numéro 1877 du 6 octobre 2006 (la "Société").

(III) La partie comparante reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, parc d'activités Syrdall.
2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts.
3. Divers.

a alors requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'Associé unique décide de modifier le l'article 2, paragraphes 1^{er} et 2, des statuts comme suit:

" **Art. 2. (paragraphes 1^{er} et 2).** Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la municipalité de Schuttrange par décision des Gérants."

Troisième résolution

L'associé unique constate le changement de l'adresse professionnelle des deux gérants de catégorie B à savoir Messieurs Stewart Kam-Cheong et Monsieur Olivier Dorier qui sera désormais L-5365 Munsbach, 6C, parc d'Activités Syrdall.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 février 2008, Relation GRE/2008/927. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mars 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008041258/231/95.

(080044547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

BBA Handling SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.455.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041338/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06044. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080044362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Euroforum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 35.503.

L'affectation du résultat concernant les comptes annuels au 31 décembre 2005, décidée par l'assemblée des actionnaires du 30 novembre 2007 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041333/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Kerstin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 134.982.

Extrait des décisions des associés prises en date du 7 mars 2008

- La démission de M. Jean-Louis Camuzat en tant que gérant de la société a été acceptée avec effet immédiat.

- M. Erlend Smith, né le 6 avril 1974 à Aberdeen (Grande-Bretagne), résidant professionnellement à Isabelle Chamber, Route Isabelle, GY1 3RA St Peter Port, Guernsey, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- M. Michael Newton, né le 4 janvier 1976 à Guernsey, résidant professionnellement à Isabelle Chamber, Route Isabelle, GY1 3RA St Peter Port, Guernsey, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- M. Brian McMahon, né le 4 novembre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

M. Karl Heinz Horrer, M. Fredrik Arneborn, M. Brian McMahon, M. Erlend Smith and M. Michael Newton.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041356/1649/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Wichford Ludwigsburg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 128.299.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041292/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06290. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

EFF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 37.767.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour la société

Fiduciaire Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008041335/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05795. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mando (Luxembourg) Holdings II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 99.599.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008041309/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04512. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Forestière Internationale Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 68.974.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 19 mars 2008.

POUR COPIE CONFORME

M^e KRONSHAGEN

Référence de publication: 2008041340/289/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05236. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Société Civile Immobilière Delva, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg E 1.334.

L'adresse professionnelle de Monsieur Claude SCHMITZ, gérant, est désormais au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2008.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2008041419/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05300. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Patron Sports Leisure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 137.187.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth of March.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Patron Investments S.à r.l., a company incorporated under the law of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

here represented by Annick Braquet, residing professionally at L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a proxy hereto attached.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development and exploitation of any immovable property located in European Union, as well as the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of these participations, without falling within the scope of the law of 31 July 1929 on pure holding companies. The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets. The Company may also grant loans to subsidiaries, affiliated companies or third parties. The Company may borrow in any form and in particular privately issue bonds.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "Patron Sports Leisure S. à r. l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

Art. 10. The bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors nor assigns may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of management, who need not necessarily be shareholders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of one sole member of the board of management. The managers may be dismissed freely at any time.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of management shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of management.

In dealings with third parties, the board of management has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object.

The board of management shall meet upon call by the chairman, or one of its members, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of management, but in his absence, the board of management may appoint another of its members as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of management must be given to its members twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each member of the board of management in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of management.

Any member of the board of management may act at any meeting of the board of management by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another member of the board of management as his proxy. Any member of the board of management may represent more than one of his colleagues.

Any member of the board of management may participate in any meeting of the board of management by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of management can deliberate or act validly only if at least a majority of the members of the board of management is present or represented at a meeting of the board of management. Decisions shall be taken by a majority of votes of the members of the board of management present or represented at such meeting.

The board of management may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of management shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one member of the board of management. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one member of the board of management.

Art. 15. The death or resignation of the sole manager or of a member of the board of management, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The sole manager or the members of the board of management do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the following year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the sole manager or the board of management prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members.

The sole manager or the board of management is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and payment

All five hundred (500) shares are subscribed by Patron Investments S.à r.l., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the 31st day of December 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (1,900.- EUR)

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder representing the entirety of the subscribed capital of the Company has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as members of the board of management of the Company for an indefinite period:
 - Mrs Géraldine SCHMIT, director of company, born on 12th November 1969, in Messancy (Belgium), with professional address at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;
 - Mr Michael VANDELOISE, private employee, born on 16th July 1982 in Messancy (Belgium), with professional address at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, the said proxyholder appearing signed together with Us the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundacht, den zwölften März.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

Patron Investments S.à r.l., eine Gesellschaft mit Gesellschaftssitz in 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, hier vertreten durch Annick Braquet, mit beruflicher Adresse in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.

Die erschienene Partei, handelnd aufgrund obiger Ermächtigung, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit zu gründen beabsichtigt, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Es wird hiermit, zwischen den jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und all denen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (société à responsabilité limitée), (die "Gesellschaft") der sie die nachstehende Satzung sowie die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen zugrunde legen.

Art. 2. Den Gegenstand der Gesellschaft bilden die Durchführung aller Transaktionen, die im direkten oder indirekten Zusammenhang mit dem Erwerb, der Entwicklung und der Verwertung unbeweglicher Vermögenswerte in der Europäischen Union stehen, sowie der Erwerb von Beteiligungen an Unternehmungen jeglicher Form und die Leitung, Bewirtschaftung, Kontrolle und Entwicklung dieser Beteiligungen, ohne in den Geltungsbereich des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über reine Holdinggesellschaften zu fallen. Die Gesellschaft darf ihre Mittel für den Aufbau, die Bewirtschaftung, die Entwicklung und die Veräußerung eines Portfolios von Wertpapieren und Patenten jeglichen Ursprungs, für den Erwerb von Wertpapieren und Patenten durch Anlage, Zeichnung, Übernahme oder Option und für deren Verwertung im Wege des Verkaufs, der Übertragung, des Austausches oder in anderer Weise verwenden.

Die Gesellschaft darf außerdem Bürgschaften und Sicherheiten zu Gunsten Dritter leisten, um ihre Obligationen oder die Obligationen von Tochtergesellschaften, verbundenen Gesellschaften oder jeglichen anderen Gesellschaften zu besichern. Sie darf ihr Vermögen ganz oder teilweise verpfänden, übertragen, belasten oder in anderer Weise als Sicherheit verwenden. Die Gesellschaft darf darüber hinaus Tochtergesellschaften, verbundenen Gesellschaften oder Dritten Kredite gewähren. Die Gesellschaft darf Kredite in jeglicher Form aufnehmen und insbesondere Anleihen privat platzieren.

Die Gesellschaft darf alle gewerblichen, industriellen, finanziellen, privaten und Immobilientransaktionen durchführen, die direkt oder indirekt mit ihrem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder ihre Entwicklung begünstigen können.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung "Patron Sports Leisure S. à r. l.".

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum verlegt werden. Die Gesellschaft kann Zweigstellen oder Agenturen sowohl im Großherzogtum als auch im Ausland eröffnen.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Jeder Anteil gewährt ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Mehrheitsbeschluß der Gesellschafter geändert werden, vorausgesetzt, daß die zustimmenden Gesellschafter Dreiviertel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer für jeden Anteil an. Die Miteigentümer eines Anteils müssen durch eine einzige Person gegenüber der Gesellschaft vertreten sein.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile unter Lebenden an Dritte bedarf der Zustimmung der Hauptversammlung. Die Beschlußfassung erfolgt mit einer Mehrheit, welche Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertritt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch Konkurs noch die Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Weder Gläubiger noch Rechtsnachfolger können, für jeglichen Grund es auch sein mag, Siegel an den Vermögenswerten und Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung ernannt. Die Hauptversammlung hält auch die Dauer des Mandats fest.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, wird die Gesellschaft durch die Geschäftsführung, dessen Mitglieder nicht unbedingt Gesellschafter sein müssen, verwaltet. In diesem Falle wird die Gesellschaft in allen Gelegenheiten durch die Unterschrift von einem Mitglied der Geschäftsführung verpflichtet. Die Mitglieder der Geschäftsführung können zu jedem Zeitpunkt und ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

Sondervollmachten oder begrenzte Vollmachten können unter authentischem oder privatschriftlichem Dokument an eine oder mehrere Personen ausgestellt werden.

Art. 13. Die Geschäftsführung wählt aus dem Kreise ihrer Mitglieder einen Vorsitzenden und hat auch die Möglichkeit, einen stellvertretenden Vorsitzenden zu bestellen. Sie kann auch einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied der Geschäftsführung sein muß, und welcher für die Protokolle der Sitzungen der Geschäftsführung verantwortlich ist.

Dritten gegenüber hat die Geschäftsführung unter allen Umständen unbeschränkte Vollmacht zu Handlungen im Namen der Gesellschaft und zur Genehmigung von Geschäften und Handlungen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Die Geschäftsführung wird durch den Vorsitzenden oder durch eines seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen. Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Sitzung der Geschäftsführung; in seiner Abwesenheit kann die Geschäftsführung mit Mehrheit der Anwesenden ein anderes Mitglied der Geschäftsführung ernennen, um den Vorsitz dieser Sitzungen zeitweilig zu führen.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung erhält wenigstens vierundzwanzig Stunden vor dem vorgesehenen Zeitpunkt der Sitzung ein Einberufungsschreiben, außer im Falle einer Dringlichkeit, in welchem Falle die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Auf schriftliche, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebene Einwilligung eines jeden Mitgliedes der Geschäftsführung, kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen der Geschäftsführung, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluß der Geschäftsführung festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung kann sich in der Sitzung der Geschäftsführung aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied der Geschäftsführung vertreten lassen. Ein Mitglied der Geschäftsführung kann mehrere andere Mitglieder der Geschäftsführung vertreten.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, jeder Teilnehmer an der Sitzung kann alle andere verstehen. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung. Die Geschäftsführung ist nur beschlußfähig, wenn mindestens die Hälfte ihrer Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse der Geschäftsführung werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen ihrer auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefaßt.

Einstimmige Beschlüsse der Geschäftsführung können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrerer schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefaßt werden, vorausgesetzt solche Beschlüsse werden schriftlich bestätigt; die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll das als Nachweis der Beschlußfassung gilt.

Art. 14. Die Protokolle aller Sitzungen der Geschäftsführung werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführungsmitgliedern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von einem Mitglied der Geschäftsführung unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird durch den Tod oder den Rücktritt eines Mitgliedes der Geschäftsführung, aus welchem Grund auch immer, nicht aufgelöst.

Art. 16. Der alleinige Geschäftsführer oder die Mitglieder der Geschäftsführung haften aufgrund der Ausübung ihrer Funktion für Verbindlichkeiten der Gesellschaft oder der Gesellschafter nicht persönlich. Er/Sie sind nur für die Ausübung ihres Mandats verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafters - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden.

Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung einer einfachen Mehrheit der Gesellschafter, sofern diese wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Der alleinige Gesellschafter übt die Befugnisse, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen, angehören.

E. Geschäftsjahr - Konten - Ausschüttung von Gewinnen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monat Januar eines jeden Jahres und endet am letzten Tag des Monats Dezember des darauffolgenden Jahres.

Art. 21. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der alleinige Geschäftsführer oder die Geschäftsführung stellen das Inventar, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent des Nettogewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Der alleinige Geschäftsführer oder die Geschäftsführung ist berechtigt, Interimdividenden zu verteilen, soweit ausreichende Mittel zur Verteilung verfügbar sind.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 23. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest. Falls nicht anders vorgesehen, haben die Liquidatoren alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögenswerte und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Das verbleibende Guthaben, der aus der Verwertung der Vermögenswerte und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft hervorgeht, wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu ihren bestehenden Anteil am Kapital aufgeteilt.

Art. 24. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die fünfhundert (500) Anteile wurden vollständig von der vorbenannten Patron Investments Sàrl gezeichnet.

Die Gesamteinlage von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) besteht aus einer Kapitaleinlage von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist nun für die Gesellschaft verfügbar, so wie es dem Notar bewiesen worden ist.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Tag des Monats Dezember 2008.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorar und Auslagen werden auf eintausendneunhundert Euro 1.900,- geschätzt.

Hauptversammlung

Der Gesellschafter der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, hat unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Der Gesellschaftssitz befindet sich 6, rue Adolphe, L-1116 Luxemburg,
2. Die folgenden Personen werden als Mitglieder der Geschäftsführung ernannt. Die Mitglieder der Geschäftsführung sind auf unbestimmte Zeit ernannt:
 - Frau Géraldine SCHMIT, Gesellschaftsverwalterin, geboren in Messancy (Belgien) am 12. November 1969, berufsmäßig wohnhaft in 6, rue Adolphe, L-1116 Luxemburg,
 - Herrn Michael VANDELOISE, Privatbeamter, geboren in Messancy (Belgien), am 16. Juli 1982, berufsmäßig wohnhaft in 6, rue Adolphe, L-1116 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen des Bevollmächtigten der vorgenannten Partei, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: A. BRAQUET und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mars 2008. Relation: LAC/2008/10579. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50 EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 19. März 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008041444/242/312.

(080044706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.